

LÉON OROSDI (Alep, 1855 — Paris, décembre 1922) fondateur des [Éts Orosdi-Back](#)

Cheville ouvrière des Éts Orosdi-Back pendant une quarantaine d'années, chevalier de la Légion d'honneur à trente-cinq ans, Émile Orosdi était un spéculateur insatiable, ne s'embarrassant pas de scrupules, mais aussi un bibliophile et un amateur de peinture avisé.

Il coupe sans état d'âme les branches mortes : la succursale de Yokohama est ainsi supprimée en 1903 et la fabrique de montres de La Chaux-de-Fonds (Suisse) fermée sans tambours ni trompettes en 1909.

Entre-temps, il fait miroiter à ses actionnaires les promesses d'un casse-chaîne électrique pour machines à tisser qui tombe bientôt aux oubliettes.

La correspondance de Louis Salmon, employé à Constantinople, nous montre que le grand patron n'hésitait pas à l'occasion à utiliser ses magasins pour vendre des marchandises achetées par lui-même. La chronique judiciaire le dépeint en récidiviste de la contrefaçon, allant jusqu'à s'attaquer avec des moyens importants à une marque aussi célèbre que Coty.

L'exercice clos juste après son décès se solde sur un résultat calamiteux : les analystes ignorent s'ils doivent l'imputer à des spéculations malheureuses sur les changes ou à des participations prises « à tort et à travers ».

Il est, en effet, difficile de distinguer entre les intérêts de la société Orosdi-Back et ceux de ses dirigeants, le président Jules Baratoux et le directeur général Léon Orosdi.

Ainsi, en 1905, Léon Orosdi se présente comme directeur général de la « Société des Établissements Orosdi-Back » et président de la « Compagnie d'élevage et d'alimentation de Madagascar ».

En 1909, Félix Salmon (le père de Louis, cité plus haut), commissaire aux comptes chez Orosdi Back à Paris, exerce les mêmes fonctions à l'hôtel Régina, de Biarritz, aux Stations africaines hivernales (affaire montée en 1900 par Léon Orosdi pour construire le théâtre-casino de Tunis), aux Mines de Sagne (Puy-de-Dôme), de la Bidassoa, du Louron (Hautes-Pyrénées), aux Cycles Cottureau à Dijon, aux Fleurs Vaillant-Razeau, aux Cinemas Théophile Pathé, à l'entreprise Cachon...

En 1911, Louis Salmon doit abandonner son emploi pour accompagner une mission envoyée par Léon Orosdi afin d'étudier un gisement de cuivre dans la région de la mer Noire.

En 1920, est formé un projet de société franco-hellénique au capital de 250 millions de francs destinée à prêter de l'argent aux paysans grecs, qui semble être tombé à l'eau ¹.

En août 1922 est constituée sous les auspices des Éts Orosdi-Back une nébuleuse Société industrielle, commerciale et agricole de Turquie, qui sera liquidée en 1929 ².

Il est certain, cependant, qu'en dehors des Éts Orosdi-Back, Léon Orosdi occupait des fonctions importantes. La première est celle de président des Éts Porcher (sanitaires,

¹ *Les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, mars 1923

² *Les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, mai 1930.

robinetterie...) à partir de 1898, date de leur transformation en S.A. En 1919, ces Éts sont absorbés par les Chalets de nécessité. L'année suivante, les Chalets de nécessité et Éts Porcher réunis rachète les Fonderies et émailleries de Donchery ³.

Autre présidence, celle des Celluloses Planchon, société anonyme constituée en 1907 à Lyon par transformation des établissements créés par Victor Planchon (1863-1935), l'inventeur de la pellicule photographique à base de celluloïd qui sonna le glas des plaques de verre. Une opportunité que ne pouvait pas saisir Léon Orosdi dont les magasins tunisiens se firent à la même époque éditeurs de cartes postales. Devenu le fournisseur exclusif de la maison Lumière et son client pour les produits d'émulsion, Planchon rachète en 1911 le département pellicules cinématographiques de l'Union industrielle photographique (Anciens Éts Lumière et Jougla réunis). Mais Planchon rencontre une concurrence sévère, notamment de la part de Pathé, et se disperse à partir de 1910 dans la mise au point d'une soie artificielle, département qui sera filialisé sous le nom de Soie de Feyzin. Malgré une augmentation de capital de 3,98 à 7 MF en janvier 1920, la société doit demander le bénéfice du règlement transactionnel dix-huit mois plus tard. À l'issue d'un nouveau coup d'accordéon, elle passe fin 1923 sous le contrôle d'Eugène Schueller, le fondateur de L'Oréal, et se rebaptise Plavic-Film (Planchon Victor). Enfin, en 1928, elle passe, avec les Papeteries Montgolfier, dans l'orbite de l'Union photographique industrielle, qui se transforma alors en Société Lumière et l'absorba en 1930.

La troisième grande affaire à laquelle était intéressée Léon Orosdi est la Compagnie industrielle des pétroles. C'est même lui qui en préside l'assemblée générale en 1917 ⁴. Cette entité, montée en 1904 par des capitalistes marseillais, disposait de raffineries à Frontignan et Rouen, de dépôts côtiers (Saint-Pol-sur-Mer, dans le Nord, La Pallice, Bassens, Sète...) et terrestres (Aubervilliers, Villeurbanne, Sens) et d'une flotte. En 1930, pour construire une usine de lubrifiants à Notre-Dame-de-Gravenchon (Normandie), elle s'associe à la Vacuum (future Mobil), qui finit par l'absorber en 1949.

En 1918, on retrouve Léon Orosdi à la tête d'une nouvelle affaire, la Société du Lait Berna ⁵, chargée de reprendre l'exploitation de la Berna Milk, disposant d'une usine de lait concentrée à Thoune (Suisse). En septembre 1920, la société procède à une émission obligataire pour financer l'extension de son usine ⁶, mais les résultats de 1921, affectés par la surproduction, se soldent par une perte de 900.000 F. ⁷ et l'on n'a plus de nouvelles de l'entreprise après 1928.

En 1919, Léon Orosdi entre au conseil de la Compagnie française du Levant, créée par la Banque de l'union parisienne (BUP), Schneider, divers industriels et les Messageries maritimes pour développer les exportations vers le Moyen-Orient ⁸. En novembre 1921, cette Cie accepte de livrer pour 150 millions de fournitures au gouvernement roumain, lequel, en juin suivant, à l'occasion d'une consolidation de sa dette, se propose d'effacer la moitié de l'ardoise ⁹.

Enfin, en 1921, Léon Orosdi entre eux conseil de deux nouveaux établissements financiers, la Banque française des pays d'Orient et le Crédit foncier de Syrie.

³ *L'Écho des mines et de la métallurgie* du 6 juillet 1911, qui annonce leur création, précise — si l'on peut dire — que les promoteurs en sont des contremaîtres d'une très importante firme du même genre qui ont obtenu le concours de personnalités notoires.

⁴ *La Vérité et Paris-Républicain*, novembre 1917.

⁵ *La Vérité*, mars 1918. Société au capital de 6 MF, 22, rue Saint-Martin, Paris. Les deux autres administrateurs sont Jean Baudoin et Nicolas Piétri.

⁶ *Le Journal des finances*, 24 septembre 1920.

⁷ *Recueil des assemblées générales*, 1922.

⁸ Baldy, *Les banques d'affaires depuis 1900*, Paris, 1922.

⁹ *Les Documents diplomatiques français*, 1922, pp. 783-785.

Constitution
SOCIÉTÉ DU PYROMÈTRE BOULIER
Société anonyme au capital de soixante-cinq mille francs
Siège social : rue du Faubourg Saint-Martin, n° 78, à Paris.
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 novembre 1883)
[Appareils à mesurer les hautes températures. Rebaptisée Société anonyme du
Pyromètre à courant d'eau. Dissolution en nov. 1886]

Ont été nommés administrateurs :
M. Léon Orosdi, négociant à Paris ;

1887 : converti au catholicisme, il épouse Marie Abeille Guillot

Légion d'honneur
Promotion de l'Exposition de 1889
(*Le Journal des débats*, 16 janvier 1890)

On se rappelle que les décorations accordées à des sujets autrichiens à l'occasion de l'Exposition ne devaient être publiées qu'après l'examen du gouvernement autrichien. Cette formalité étant aujourd'hui accomplie, sept personnes ayant appartenu au comité austro-hongrois ou ayant exposé dans la section sont nommées dans la Légion d'honneur au grade de chevalier. Ce sont :

MM. Louis Burger, président du comité.
Léon Orosdi, président adjoint.

...

[Société française du commerce sud-africain](#)
Société anonyme au capital de un million cinq cent mille francs
Siège social, 50, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 mars 1896)

Ont été nommés administrateurs MM. Léon Orosdi

Administrateur (1897), puis président (1900) de la
[Compagnie coloniale française d'élevage et d'alimentation de Madagascar](#)

Société Commerciale Métropolitaine
Société anonyme au capital de un million de francs
Siège social, cité d'Hauteville, n° 9, Paris
Constitution

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 août 1897)
[Reprise de la Société Freygefond et Cie (« A la Ville de Londres »), en liquidation.
Dissolution en juillet 1899]

Ont été nommés comme premiers administrateurs pour six ans : ... Léon Orosdi,
susnommé

La Lorgnette Humaine Séguy
Société anonyme au capital de six cent mille francs
Siège social, Cité d'Hauteville, n° 9, Paris
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 septembre 1897)
[Appareils de radiologie]

.....
Ont été nommés pour 6 ans comme administrateurs : M. Herman Back de Surany, 2,
avenue Velasquez, Paris ; M. Jules Baratoux, 45, rue Cortambert, Paris ; M. le baron
Jacques de Gunzburg, 21, boulevard des Capucines, Paris ; M. Léon Orosdi, 6, rue
Cimarosa, Paris ; M. Gaston Séguy, 13, rue Racine, Paris ; M. Charles Verneau, 114, rue
Oberkampf, Paris. — *Petites Affiches*, 14 septembre 1897.

Société des Établissements Porcher
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 octobre 1898)
[Sanitaires. Léon Orosdi en fut le président jusqu'à son décès]

Ont été nommés administrateurs : M. Léon Orosdi, négociant, demeurant à Paris, rue
Cimarosa, 6

(*Les Archives commerciales de la France*, 28 décembre 1898)
Paris. — Dissolution. — 1 juil. 95. — Société A. BOURJOIS et Cie, fab. de parfumerie,
14, b. St-Martin. — M. Orosdi continue seul. — 26 sept. 1895. — *Petites Affiches*.

Constitution
[Compagnie des Stations hivernales africaines](#)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 avril 1900)

Ont été nommés administrateurs : MM. Orosdi, Bérardi, Morizot, Panassié, Proust et
Attia. — *Petites Affiches*, 10/2/1000.

Société industrielle française des Pétroles
Constitution

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1^{er} septembre 1900)

Suivant acte sous seings privé» reçu par M^e Blanchet, notaire a Paris, le 29 avril 1890, il est formé une société anonyme régie par les lois des 24 juillet 1867 et 1^{er} août 1893.

La société a pour objet : L'achat, la vente, l'importation, le raffinage des huiles minérales de pétrole et de ses dérivés ; la création du matériel et outillage nécessaires ainsi que le matériel de transport maritime, fluvial et terrestre; et, généralement, toutes autres opérations commerciales, industrielles, immobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à ce genre d'industrie et commerce ou pouvant en favoriser le développement sous quelque forme que ce soit.

La société prend le titre de : Société industrielle française des Pétroles.

Le siège social est a Paris, 9, cité d'Hauteville.

La durée de la société est fixée à 30 années à partir du jour de sa constitution définitive.

Le capital social est fixé à 1.250.000 fr., divisé en 2.500 actions de 500 fr. chacune, entièrement souscrites et libérées du quart. Il est créé, en outre, 2.500 parts de fondateur attribuées : à concurrence de 2.000 au fondateur; à concurrence de 500 aux souscripteurs des 2.500 actions capital à raison d'une part de fondateur par cinq actions souscrites.

M. Félix Salmon, fondateur, fait apport à la société : des études préparatoires faites en vue de la constitution de ladite société et de son fonctionnement ; du bénéfice de ses relations avec les producteurs et les consommateurs ; de la propriété de diverses marques de fabrique, notamment de la marque « Columbia » pour barils, et des marques « Luxoil » et « Gallia » pour bidons, lesdites marques déposées au greffe du Tribunal de commerce de la Seine sous les n° 62484—64591 et 63268. Il est attribué au fondateur 2.000 parts de fondateur faisant partie des 2.500 parts ci-dessus créées.

Sur les bénéfices nets, il est prélevé : 5 % pour la réserve légale ; la somme nécessaire pour servir un intérêt ou premier dividende de 5 % aux actionnaires ; 12 1/2 % au conseil d'administration ; 5 % pour la direction ; le surplus est partagé comme suit : 50 % aux actionnaires ; 50 % aux parts de fondateur.

Ont été nommés administrateurs : MM. Maurice Henry, demeurant à Anvers, 173, boulevard Léopold ; Pierre Verhaegen, demeurant à Meirelbeke par Gand ; Évariste Sudan, demeurant à Gand, 10, rue Royale ; Étienne Panassié, demeurant à Paris, 15, Chaussée-d'Antin ; Julien Halphen, demeurant à Paris, rue Saint-Marc, 17 ; A.-M. Blum, demeurant à Paris, 65, rue d'Anjou ; Georges Canton, demeurant à Paris, rue de Rome, 35 ; et Léon Orosdi, demeurant à Paris, 6, rue Cimarosa. — *Petites Affiches*, 2 juin 1900.

Dissolution : 16 mai 1904.

Cie française de la Galalith
Constitution

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 février 1901)

Suivant acte sous seing privé, en date à Paris, du 15 décembre 1900 ; M. Edmond-Auguste Pellerin, industriel, chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole, demeurant à Paris, rue Taitbout, 20, a établi les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de Compagnie française de la Galalith.

La Société a pour objet : L'exploitation et la mise en valeur de brevets, concernant un produit dit Lactoform et sa préparation, et un procédé pour obtenir des solutions claires

de matières d'albumines impures, ainsi que de tous procédés analogues et similaires, et toutes opérations commerciales et industrielles s'y rattachant.

Le siège de la société est à Paris, rue Taitbout, 50.

La durée de la société sera de 30 années, à partir du jour de sa constitution définitive.

En représentation de son apport, il est attribué à forfait au fondateur, tant pour lui-même que pour les concours qu'il a à rémunérer : une somme de 100.000 francs qui lui sera versée en espèces par la société dans les 8 jours de la constitution, sans intérêts jusque là ; 4.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées ; et les 5.000 parts de fondateur ici créées.

Le fonds social est fixé à 1.250.000 francs. Il se divise en 12.500 actions de 100 francs chacune. Sur ces actions, 4.000 actions, entièrement libérées, ont été attribuées ci-dessus au fondateur, en représentation de partie de son apport. Les 8.500 autres ont été entièrement souscrites et libérées du quart.

Sur les bénéfices nets annuels, il sera d'abord prélevé : 5 % pour constituer la réserve légale ; les sommes nécessaires au paiement de l'intérêt à 6 % l'an du montant libéré des actions.

Le conseil d'administration aura droit à un prélèvement de 10 % sur le surplus. Et sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale déterminera les sommes qui devront être portées aux divers fonds de réserve. L'excédent sera réparti comme suit : 70 % aux actionnaires et 30 % aux parts de fondateur.

Ont été nommés administrateurs : MM. Léon Orosdi, à Paris, rue Cimarosa, 6 ; Julien Halphen, à Paris, rue Saint-Marc, 17 ; Louis Hoff, à Harburg-sur-Elbe (Allemagne) ; Henri Douat, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 240 ; Edmond-Auguste Pellerin. — *Affiches Parisiennes*, 15/2/1901.

Dissolution : 19 novembre 1904.

Constitution
[Compagnie industrielle des pétroles](#)
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 14 juin 1904)

Ont été nommés administrateurs : ... Léon Orosdi, demeurant à Paris, 15, rue de Londres

Dissolution
Cie française de la Galalith
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 décembre 1904)
[matière plastique]

liquidateurs : ... Léon Orosdi, 6, rue Cimarosa... — *Affiches parisiennes*, 6 décembre 1904.

Exposition universelle et internationale de Liège, 1905
Classe 116
Commerce

Vice-présidents : M. Léon OROSDI, directeur général de la « Société des Établissements Orosdi-Back », président de la « Compagnie d'élevage et d'alimentation de Madagascar ».

COMMUNIQUÉ

(La Correspondance d'Orient, 15 janvier 1909)

MM. Léon Orosdi, consul général de la République Dominicaine, et Back de Surany, consul général de Perse à Paris, ont bien voulu adhérer à l'Association des Amis de l'Orient, en qualité de membres fondateurs.

MARIAGE

Émile Dubonnet

Yvonne Orosdi

(Le Journal des débats, 16 février 1911)

Hier, en la chapelle Notre-Dame de la cité paroissiale de Saint-Honoré d'Eylau, avenue Malakoff, a été célébré le mariage de M. Émile Dubonnet, avec Mlle Yvonne Orosdi [fille de Léon].

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M^{gr} Marbeau, évêque de Meaux.

CONSTITUTIONS

Établissements Gaveau

(Cote de la Bourse et de la banque, 27 février 1911)

Société au capital de 3 millions de francs divisé en 6.000 actions de 5.000 fr. Il est en outre créé 8.000 parts de fondateur attribuées à M. Muzet, apporteur. — Objet : l'acquisition totale ou partielle des établissements possédés par la Société Gaveau frères concernant la fabrication, la vente et la location de pianos et autres instruments de musique. — Siège social à Paris, 45 et 47, rue de la Boétie. — Conseil : MM. E.-E. Bicois, L. Orosdi, G. Berardi, R. Cahen, C. Chalupt, P.-C. Constantin, A. Muzet, Le Fèvre comte d'Ormesson, A. Rivet et L.-E. Gaveau.— Statuts déposés chez M^e Aron, notaire à Paris, et extrait publié dans la « Loi » du 25 février 1911,

Correspondance de Louis Salmon,
employé des Éts Orosdi-Back à Constantinople

http://papymac.free.fr/Louis_EOB.html

Constantinople, juin 1911. — Louis Salmon à son frère : Je vais être obligé de quitter Constantinople pendant 2 mois, car je m'embarque dans 10 à 12 jours pour la mer Noire où je dois accompagner un ingénieur anglais ainsi que l'homme d'affaires d'Orosdi qui vont explorer une région où l'on a découvert du cuivre. Je vais servir d'interprète.

Conseils judiciaires
(*Les Archives commerciales de la France*, 12 août 1911)

Paris.— BACK DE SUSANY (Adolphe-René), 2, av. Vélasquez. — 26 juill. 1911. — C.-J. : M. Orosdi, 6, Cimarosa.

Témoignage sur Léon Orosdy
http://papymac.free.fr/Louis_EOB.html

Paris, 20 décembre 1914 :

De M. Ruef à Félix Salmon : Que vous dirai-je du bureau ? Sont présents : M. Orosdi qui vient de passer 3 mois 1/2 à Manchester...

M. Orosdi est sûr de la victoire : il n'y a que cela qui m'ennuie un peu car il a le pronostic malheureux.

Paris, mai 1915 :

M. Terra :... notre grand patron va en Suisse pour y rencontrer Pépi [Joseph Back] de AO [Constantinople]... Notre grand patron profite et engraisse et achète de la rente. C'est vous dire qu'il ne s'en fait pas.

Paris, octobre 1915 :

M. Terra : Les affaires continuent, mais le change a des fluctuations parfois désastreuses. Notre patron [Léon Orosdi] vient [au bureau], il est content et dans toutes les maisons [succursales], il fait opérer des affaires à son profit, sans le proclamer, comme de juste. Mais pour les très modestes employés, c'est de très mauvais goût : c'est du travail en plus sans rémunération.

Paris, avril 1916 :

M. Terra : Le grand patron ne dit rien du tout, il se fiche du tiers et du quart et personne ne peut ébranler sa confiance dans les affaires ; il n'a même pas envisagé ce qu'il fera plus tard. Le renouvellement du personnel se fera sérieusement sentir et il ne sait pas comment s'arranger pour trouver des directeurs dans ces différentes maisons. Cela ne paraît pas l'inquiéter pour le moment. [...]

Le grand patron, heureux et satisfait, va faire un petit tour dans le Midi.

Paris, mai 1916 :

M. Terra : En cette fin de mois, de nombreuses et nouvelles affaires restent en perspective : elles sont bien à côté du commerce habituel de la maison, mais rien n'arrête le patron s'il pense qu'il y a quelque chose à faire.

Paris, juin 1916 :

M. Terra : De nombreuses et grandes affaires se montent en ce moment. Seront-elles productrices ? On le croit. [...]

Ce calme général convient assez bien au directeur général, Orosdi. On ne le voit que le matin pour les affaires courantes qui ont le don de l'ennuyer fortement, mais toujours pas bileux. Tout lui réussit, il vient de recevoir près de 175.000 francs d'une maison.

CONSTITUTION
Société des Pêcheries de la Manche
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 18 décembre 1917)

Capital 175.000 fr. en 1.750 act. de 103 fr. Siège à Paris, 126, rue Lafayette. Conseil : MM. ... Arosdi [Orosdi]. Statuts chez M^e Blanchet (Paris). Extrait dans *Petites Affiches* du 1^{er} décembre 191.

Témoignage sur Léon Orosdy
http://papymac.free.fr/Louis_EOB.html

Paris, avril 1918 :

M. Terra : En ce moment, les affaires sont grandes en raison des difficultés. Le patron ne se hâte pas trop pour conclure des marchés. [...] Notre fin patron, vrai chien de race, a du flair parfois. Il a surtout le don du négoce. Comme employés, nous nous noyons dans ses combinaisons abracadabrantes. Certainement, pour avoir de très gros bénéfices, pas seulement sur le papier mais bien effectifs, il faut d'abord engager des gros capitaux [allusion à la création de la Cie du lait Berna ?]. Bref, en un mot, il sera toujours le même. Nous verrons la réussite s'il y a lieu comme l'an dernier où il bâtissait des châteaux en Espagne, ce fut un coup dur pour lui.

Paris, septembre 1918 :

M. Terra : Notre grand patron s'occupe en ce moment de beaucoup d'affaires, bien secondé par [de Coster] le remplaçant du grand blond.

NAISSANCE
(*Le Figaro*, 1^{er} septembre 1918)

Mme Émile Dubonnet, née Orosdi, a mis au monde une fille, Micheline-Murielle.

MARIAGES
Henri Esders
Madeleine Orosdi
(*Le Figaro*, 31 octobre 1918)

Hier a été célébré, dans l'intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M^{lle} Madeleine Orosdi, fille de M. Léon Orosdi, chevalier de la Légion d'honneur, et de M^{me} Léon Orosdi, avec M. Henri Esders, caporal au 129^e d'infanterie, récemment rapatrié d'Allemagne, fils de M. et M^{me} Henri Esders [industriel parisien en confection masculine].

Les témoins étaient, pour la mariée S. Exc. Samad-Khan Montazos Saltaneh, ministre de Perse à Paris, et M. Émile Dubonnet, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, son beau-frère ; pour le marié : le baron [Georges] Perrin de

Brichambaut ¹⁰, sergent aviateur, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, son beau-frère ; et M^{me} Léon Fabius-Henrion, sa sœur.

Le Repneu
(*La Journée industrielle*, 23 novembre 1918)

Cette société, dont le siège social est à Paris, 1 *bis*, rue Noyon, vient de rendre définitive son augmentation de capital, qui, de 100.000, se trouve porté à 350.000 francs.

Les administrateurs sont MM. Richard Reith, à Paris, 28, rue Alphonse-de-Neuille, et Léon Orosdi, à Paris, 120, rue Lafayette.

CONSTITUTION
Orolith
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 novembre 1918)
[matière plastique]

Cap. 1.250.000 fr., en 12 500 act. de 100 fr., dont 2.500 d'apport à M. de Conter. Siège à Paris, square Delambre, 12. Conseil : MM. ... Orosdi... Statuts chez M^e Blanchet, Paris. — *Petites Affiches*, 5 nov.

[Compagnie française du Levant](#)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 juin 1919)

Premiers adm. : ... L[éon] Orosdi...
Statuts chez M^e Moyne. — *Petites Affiches*, 23 mai.

CONSTITUTION
Cie générale des graisses alimentaires
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 août 1920)

Capital 12 millions de francs, divisé en 120.000 actions de 100 fr. Siège social à Paris, 29, rue de la Bienfaisance. Conseil d'administration : MM. Arnavon, Baudoin, Dutasta, de Gunzburg, Henriquez, Orosdi et Pollet. Statuts déposés chez M^e Dufour, à Paris. — *Affiches Parisiennes*, 19 août 1920.

[Banque française des pays d'Orient](#)

¹⁰ Georges Perrin de Brichambaut (-1937), marié à Alice Esders. D'où Odile, mariée au baron Pierre Chadenet, directeur à la Société générale.

Frère de Pierre Perrin de Brichambaut (1889-1967), médecin, aviateur, marié à Yvonne Hersent, administrateur de diverses sociétés du groupe Hersent (Tramways du Tonkin, Port de Fédhala, Énergie électrique de Bizerte, Port de Rosario...), père de Jacques (l'ornithologue), grand-père de Marc (diplomate, juge à la Cour pénale internationale) et d'Hubert (Rhodia, Sika-France...).

(*La Journée industrielle*, 27 janvier 1921)

La deuxième assemblée constitutive ... a nommé administrateurs : ... Orosdi...

INFORMATIONS FINANCIÈRES

[Crédit foncier de Syrie](#)

(*La Correspondance d'Orient*, 15 août 1921)

Administrateurs :

M. L. Orosdi, administrateur-délégué des Établissements Orosdi-Back, administrateur de la Compagnie française du Levant, etc. ;

CONSTITUTION

Pera-Palace-Hôtel de Constantinople

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 août 1922)

Pera-Palace-Hôtel de Constantinople. — Capital 7.500.000 fr., divisé en 75.000 actions de 100 fr. Siège social, 126, rue Lafayette. Conseil d'administration : MM. L. Orosdi, P. Dutasta, F. Bonnier et Boddosaki Athanassiadès. Statuts déposés chez M^e Morel d'Arleux à Paris. — *Petites Affiches*, 4 août 1922.

CONSTITUTION

[Société industrielle, commerciale et agricole de Turquie](#) [SICAT]

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 août 1922)

Société industrielle, commerciale et agricole de Turquie. — Cette société au capital de 1.500.000 fr. en 15.000 actions de 100 fr., vient de se constituer sous les auspices des établissements Orosdi Back. Les premiers administrateurs de la nouvelle société sont : MM. Bonnier, L. Orosdi, P. Dutasta.

NÉCROLOGIE

Léon Orosdi

(*Le Temps*, 12 décembre 1922)

On annonce le décès, survenu après une longue maladie, de M. Léon Orosdi, administrateur et directeur général des établissements Orosdi-Back, chevalier de la Légion d'honneur. Les obsèques seront fixées ultérieurement.

La Curiosité

LÉON OROSDI

(*Bulletin de la vie artistique* (Bernheim jeune), février 1923)

C'est en mai prochain qu'aura lieu la première des ventes Orosdi, celle des tableaux réunis par cet homme aimable, si prompt à s'intéresser aux grandes idées comme aux belles choses, et qui se reposait des affaires en recherchant l'intimité de l'œuvre d'art, du bibelot délicat, du livre rare et précieux. Il mourut, rappelons-le, en décembre dernier.

Il n'était âgé que de soixante-huit ans. Directeur général des Établissements Orosdi-Back, ayant créé nombre d'importants comptoirs en Orient et en Asie-Mineure, il participait, par surcroît, à maintes recherches industrielles, et le savant, l'inventeur, trouvaient toujours en lui un inlassable auxiliaire. Il y avait une âme de poète en ce brasseur de millions.

Son bel hôtel de la rue Cimarosa était un véritable musée, et la dispersion de tout ce qui s'y trouve — et notamment des livres — fera l'objet de plusieurs vacations, dont le calendrier n'est pas encore complètement établi. Mais voyons ce que sera celle des tableaux.

Léon Orosdi n'eut jamais ce qu'on appelle de « grosses pièces », mais son goût le porta, dès ses débuts de collectionneur, vers un maître admirable, le limpide et lumineux Sisley. C'était, il y a plus de vingt ans, dans la galerie qu'avait alors, avenue de l'Opéra, la maison Bernheim-Jeune, et que dirigeait M. Jos. Hessel. Chaque après-midi s'y rencontraient — entourant Camille Pissarro, qui en était l'un des familiers — des amateurs, des connaisseurs, dont le nom restera inscrit dans l'histoire de l'art contemporain : Louis Sarlin, Antony Roux, le baron Blanquet, Georges Feydeau, Jules Strauss, Crosnier, Gallice, Alphonse Kahn, etc., souvent aussi Auguste Pellerin et quelquefois Eugène Cognacq. De passionnantes discussions sur les maîtres modernes s'y animaient entre eux.

Léon Orosdi acquit successivement 27 Sisley, qui vont constituer le fonds de la vente. (Nous croyons savoir qu'un de ces Sisley serait racheté par Mme Orosdi et donné par elle au Petit-Palais)[ce qui semble signifier que le mariage a été conclu sous la régime de la séparation ndes biens]. On y verra, en outre, un Ribot qui est peut-être la meilleure œuvre de ce maître, le *Cabaret normand*, qui, de la collection Débrousse était passé dans celle de M. Rosenberg père. Mentionnons encore : de Courbet, *Femme nue couchée* ; trois Degas, dont les *Courses à Longchamp*, et la *Répétition au foyer* (pastel) ; de Fantin, la *Tentation de saint Hilarion* et *Andromède* ; de Monet, des *Nymphéas*, et *Monet dans son bateau* — ce fameux bateau qu'a peint aussi Edouard Manet ; trois Pissarro — les conseils de Pissarro étaient assez écoutés par Léon Orosdi ; des *Danseuses* de Lautrec ; un Jongkind, l'*Escaut* ; plusieurs Forain ; puis des oeuvres de Diaz, Ziem, Lhermitte. Au total, quatre-vingts tableaux, en y comprenant six peintures d'un jeune à qui Orosdi s'intéressa particulièrement, Josué Gaboriaud.

La vente est fixée au 25 mai. Elle sera faite par les soins de M^e Lair Dubreuil, que M. Jos. Hessel assistera.

LA CURIOSITÉ
TABLEAUX MODERNES
COLLECTION OROSDI
(*Le Journal des débats*, 22 mai 1923)

Vendredi prochain, après exposition jeudi, M^e Lair-Dubreuil, assisté de M. Jos. Hessel, aux salles 7 et 8 de l'Hôtel Drouot, dispersera la collection de tableaux modernes de feu M. Léon Orosdi.

Nous nous souvenons à quel point, il y a une vingtaine d'années, M. Orosdi était la providence des ventes où passaient des œuvres des maîtres de l'impressionnisme. Ceux-ci étaient alors des artistes d'avant-garde qui n'avaient point autour d'eux la foule des

admirateurs d'aujourd'hui et leurs tableaux n'étaient guère disputés que par une élite de connaisseurs dont M. Orosdi se trouvait l'un des plus enthousiastes. Aussi ne nous étonnons-nous pas de compter dans sa collection 22 pages parmi les plus belles de Sisley, le maître incomparable : *Saules et peupliers au bord du Loing, le matin* ; *Chemin au bord de l'eau* ; *le Loing et l'église de Moret* ; *Noyers dans la prairie, à Thommery* ; *Saint-Cloud* ; *le Pont à Moret*, etc., et une délicieuse scène d'intérieur *la Leçon*. A côté, nous notons d'autres chefs-d'œuvre où se sont manifestées des manières différentes mais non moins remarquables, des marines de Boudin, un pastel de Chéret, deux Courbet, un nu superbe et un paysage ; des *Danseuses* et un sujet de *Courses*, par Degas, deux Diaz, trois nus de Fantin-Latour, deux Forain, des paysages de Guillaumin, deux Jongkind, des *Danseuses* de Toulouse-Lautrec, deux Claude Monet, un Renoir, deux Pissaro, un K.-X. Roussel, des Ziem, Timmermann, Lebourg, Lhermitte, Ribot, Legout-Gérard, Gaboriaud, de Penne, etc.

(*La Revue de l'art ancien et moderne*, juin 1923)

Le succès de la vente des tableaux modernes de la collection de feu M. Léon Orosdi, dirigée le 25 par M^e Lair-Dubreuil et M. Hessel, a été très vif : le total, dépassant de beaucoup les estimations, s'est élevé à 1.281.500 fr.

Les *Danseuses* de Degas sont montées à 85.000 fr. (dem. 40.000 fr.). Les 22 tableaux de Sisley ont fait 620.000 fr. ; parmi eux, citons les *Bateaux à vapeur*, 55.000 fr. ; *Moret*, 50 000 fr. ; *Saint-Cloud*, 40.800 fr. ; *le Loing à Moret*, 42.100 fr. ; *le Pont de Moret*, 57.000 fr.

Citons encore, parmi les Fantin-Latour : *Naïade*, 50.000 fr. ; la *Tentation de Saint-Hilarion*, 46.000 fr. ; le *Bain*, 19.500 fr. ; de Jongkind, les *Patineurs*, 32.000 fr. – de Toulouse-Lautrec, *Danseuses*, 16.000 fr. – de Claude Monet, *le Pont aux nymphéas*, 50 000 fr. ; le *Bateau-atelier*, 19.200 fr. ; de Pissarro, *Gardeuses d'oies*, 22.100 fr. ; la *Mare aux canards*, 11.100 fr. – de Renoir, *Village de Bonnacourt*, 15.300 fr.

Gaveau et Cie

(*La Journée industrielle*, 5 juillet 1923)

L'assemblée a élu membre du conseil de surveillance M. Émile Dubonnet, en remplacement de M. Léon Orosdi, décédé.

Compagnie industrielle des pétroles

(*Le Journal des finances*, 3 novembre 1923)

[...] M. Victor Barbaudy a été nommé administrateur en remplacement de M. Orosdi, décédé au cours de l'exercice.

Annuaire industriel, 1925 :

FONDERIES et ÉMAILLERIES de DONCHERY, Siège social et usine à : Donchery (Ardennes). Cap. 1100.000 fr. Adm. : MM. Orosdi [Porcher]† déc. 1922], Le Héron [Porcher], G. Peindre [Porcher]. Direction : M. Jack Le Héron.

Fabrication d'appareils sanitaires fer et fonte émaillés ou nickelés. Spécialité de baignoires en fonte émaillée, de fonte moulée, sur commande ou sur dessins. (3-37871)

(*Le Temps*, 19 mars 1936)

Deux toiles par Sisley, *Après-midi d'été* et *Matinée de septembre à Saint-Mamez*, provenant de la vente Léon Orosdi, firent respectivement 60.000 et 53.100 francs.

NÉCROLOGIE

Mme Léon Orosdi

(*Le Figaro*, 27 mai 1937)

On nous prie d'annoncer la mort de Mme Léon Orosdi, survenue le 23 mai 1937, munie des sacrements de l'Église, en son domicile, 48 bis, rue de Monceau, après une longue et douloureuse maladie.

De la part de M. et Mme Émile Dubonnet, de M. et Mme Henri Esders, de Mlles Micheline et Viviane Dubonnet, ses filles, gendres et petites-filles.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.

MARIAGES

Micheline Dubonnet

Christian Ubald-Bocquet

(*Le Figaro*, 3 juin 1938)

En présence d'une assistance nombreuse et des plus brillantes a été célébré hier, en l'église Sainte-Madeleine, le mariage de Mlle Micheline Dubonnet, fille de M. Émile Dubonnet et de madame, née [Yvonne] Orosdi [fille de Léon, des Éts Orsdi-Back], avec M. Christian Ubald-Bocquet, fils de M. Georges Ubald-Bocquet [vice-président des Assurances Nord-Vie et RD] et de madame, née [Isabelle] Goury du Roslan [sœur aînée de Robert, du Crédit foncier de l'Indochine].

La mariée portait une ravissante robe de Maggy Rouff.
